



# FORMATION APRODEM

L'APRODEM (Association pour la Promotion et le Développement d'actions pour les Entreprises de la Métallurgie) met en œuvre les activités de formation à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles subventionnées par la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) au titre du budget du Fonds national de Prévention des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles.

## Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur

### Objectifs :

A l'issue de ce parcours, vous êtes capable de :

- Connaître les éléments juridiques incontournables en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes dans le domaine des risques professionnels.
- Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes.
- Accompagner, informer et orienter les salariés concernés.
- Acquérir la bonne posture.
- Repérer l'articulation de son rôle avec celui des autres acteurs de prévention.

### Public concerné :

Ces actions de formation sont destinées aux entreprises employant majoritairement des salariés du régime général de sécurité sociale c'est-à-dire cotisant au risque AT/MP :

- chefs d'entreprise,
- cadres dirigeants,
- salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels,
- présidents de CSE
- représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail

**Coût de la formation :** Ces formations sont entièrement prises en charge sur le plan pédagogique si l'entreprise dépend de la branche de la Métallurgie.

**Durée :** 1 jour (7 heures)

### Calendrier :

- **Nous contacter**

**Mini / Maxi :** 3 à 7 participants

**Prérequis :** Pas de prérequis

### Positionnement à l'entrée :

- Pas de positionnement à l'entrée. Un questionnaire préformation sera envoyé au stagiaire en même temps que la convocation.

### Evaluation des acquis :

- Quiz, Attestation de fin de formation



[accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

Site Internet : <https://rhconseil71.com/>

## Programme

### Compréhension et maîtrise des notions de risques psychosociaux

- Le cadre réglementaire et les obligations, les responsabilités pénale et civile
- Les définitions (stress, violences et agressions, harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes),
- Les conséquences sur la santé,
- Les sources
- Les facteurs de risque individuels,
- Les facteurs de risque dans le travail,
- Quelques données statistiques

### Le harcèlement sexuel, les agissements sexistes

- La législation
- Les typologies de harcèlement
- Les facteurs de risque
- Moyens d'action et de prévention
- L'articulation avec le CSE
- Moyens du référent

| Critère | Indicateur | Titre du document                              | Date de révision / Version |
|---------|------------|--|----------------------------|
| 1       | 1          | PROGRAMME DE FORMATION 2022 / SE PERFECTIONNER | 07/01/2022 V1              |

1/2

RH Conseil 71

Maison des Entreprises 71 - 75, Grande rue Saint Cosme - 71100 Chalons sur Saône

Tel. 03 85 42 18 65 - Mail : [accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

N° Siret 47909505100013 / N° TVA FR81479095051

N° DA : 2671015171



**Rôle des acteurs de l'entreprise : Les relations des différents acteurs (Employeur, RH, personnel de santé, CSE/CSSCT, collègues, ...) :**

- Comment agir,
- Comment détecter le mal être, les attitudes, l'accompagnement,
- Les grandes règles de la communication,
- Les outils permettant d'émettre des messages clairs, compréhensibles, fiables : notion de prise d'espace,
- Les outils non verbaux : le contrôle de soi,
- Les attitudes réactionnelles face à une situation ou à quelqu'un et leur impact.
- Faire face à un signalement/ les étapes
- L'accueil
- L'analyse
- L'enquête
  - L'alerte/l'information des parties
  - Les actions possibles

**Mise en situation / Cas pratiques**

**QUIZ DE FIN DE FORMATION**

**Compétences et qualifications du formateur :**

Mélissa MEHAH, juriste en droit social et Charline FLEURY-FAURE, psychologue du travail.

**Méthodes et moyens pédagogiques**

**SI FORMATION EN PRESENTIEL**

- **Outils et méthodes :** Support de formation, exercices d'application.
- **Moyens pédagogiques :** Approche fondée sur une pédagogie pratique, concrète basée sur des exercices et des mises en situation. Une qualité d'écoute et d'analyse pour prendre en compte les besoins de l'entreprise et des stagiaires.
- **Accessibilité :** Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



**OUI, je m'inscris à la formation**

**REFERENT HARCELEMENT – FORMATION APRODEM**

**Nous contacter**

M/Mme.....

Fonction.....

Tél/mail.....

Entreprise.....

Adresse.....

INSCRIPTION :

Tél. 03 85 42 18 54  
[accueil@rhconseil71.com](mailto:accueil@rhconseil71.com)

| Critère | Indicateur | Titre du document                              | Date de révision / Version |
|---------|------------|--|----------------------------|
| 1       | 1          | PROGRAMME DE FORMATION 2022 / SE PERFECTIONNER | 07/01/2022 V1              |